

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI LE 1 JUIN 2021

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2021

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2021

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon

- 1.1 Rapport du président
- 1.2 Dépôt du rapport financier 2020 de la Ville de Bedford
- 1.3 Rapport du maire sur la situation financière 2020
- 1.4 Adoption des amendements budgétaires au 31 mai 2021
- 1.5 Nomination pour l'organisation des élections municipales du 7 novembre 2021
- 1.6 Utilisation du vote par correspondance
- 1.7 Assurances contre les cybers risques – Retrait du regroupement de l'UMQ
- 1.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 487-21-1
- 1.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 726-21-1
- 1.10 Autorisation de paiement – Mun. Notre-Dame-de-Stanbridge pour le plan de relance du pôle
- 1.11 Amendement de la résolution 21-03-97 – Vente d'un terrain
- 1.12 Correspondance

2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Eve Brin

- 2.1 Rapport de la présidente
- 2.2 Autorisation de paiement – FNX-INNOV Inc.
- 2.3 Correspondance

3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin

- 3.1 Rapport de la présidente
- 3.2 Autorisation de paiement – Factice Groupe Méga Service
- 3.3 Autorisation de paiement – ICR Expert
- 3.4 Autorisation de paiement – Réal Huot Inc.
- 3.5 Autorisation de paiement – TETRA TECH QI Inc. 60703997
- 3.6 Autorisation de paiement – TETRA TECH QI Inc. 60704365
- 3.7 Autorisation de paiement – CDEDQ
- 3.8 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents produits chimiques
- 3.9 Correspondance

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Autorisation de signature – Lettre d'entente - Académie de tennis Aleksandra Wozniak
- 4.3 Adoption de la grille des salaires – Étudiants du Camp de jour – Loisirs
- 4.4 Subvention – Club de patin artistique CPA Bedford
- 4.5 Autorisation de points de collecte pour la Guignolée du Dr. Julien 2021
- 4.6 Autorisation de commandite au CABBE pour les sacs de la guignolée
- 4.7 Correspondance

5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi – Chantal Fontaine

- 5.1 Rapport de la présidente
- 5.2 Correspondance

6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Correspondance

7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Demande de PIIA – 40-A, rue Principale – enseigne sur vitrine, peinture de façade et auvent
- 7.3 Demande de PIIA – 136-138, rue Rivière – remplacement de fenêtre
- 7.4 Demande de PIIA – 162, rue Principale – remplacement de galeries à l'avant
- 7.5 Demande de PIIA – 173, rue Rivière – remplacement de galeries à l'avant
- 7.6 Demande de PIIA – 70, rue Principale – Nouvel affichage
- 7.7 Demande de PIIA – 156, rue Rivière – Remplacement de revêtement extérieur
- 7.8 Demande de PIIA – 133, rue Rivière – Agrandissement en façade de la rue Champagne
- 7.9 Demande de dérogation mineure – 133, rue Rivière – marge de recul arrière dérogatoire
- 7.10 Demande de modification du règlement de zonage # 699-11
- 7.11 Demande de modification du règlement de zonage # 699-11 – visant le 162, rue de l'Église
- 7.12 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 699-21-20
- 7.13 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 701-21-6
- 7.14 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 702-21-8
- 7.15 Correspondance
 - a) Registre des permis
 - b) PV CCU

8. Commission des travaux publics – Daniel Audette

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Autorisation de paiement d'un décompte progressif - rue Philippe-Côté
- 8.3 Autorisation de signature d'une entente avec le ministère des transports du Québec
- 8.4 Correspondance

9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

Varia

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à huis clos par vidéoconférence, le mardi 1 juin 2021, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Marie-Ève Brin	Mona Beulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Stéphanie Labrie, adjointe au greffe

21-06-173

Ouverture de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance

ADOPTÉE

21-06-174

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte l'ordre du jour en incluant le point suivant :

- Octroi d'un mandat pour la rédaction d'une demande de subvention - Sentier de la nature

ADOPTÉE

21-06-175

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi 28 mai sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue.

21-06-176

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2021

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beulac

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2021 tel que soumis.

ADOPTÉE

- 21-06-177 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mai 2021**
- Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas
- Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2021 tel que soumis.
- ADOPTÉE
-
- 21-06-178 **Dépôt du rapport financier 2020 de la Ville de Bedford**
- Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin
- Que ce conseil accuse réception, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, du rapport financier 2020 consolidé comprenant le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.
- ADOPTÉE
-
- 21-06-179 **Rapport du maire sur la situation financière 2020**
- Considérant l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* ;
- Considérant le dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2020 de la Ville.
- Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac
- Que ce conseil accuse réception du rapport du maire sur la situation financière 2020 de la Ville de Bedford ;
- Que ledit rapport du maire soit communiqué à tous les citoyens via le site internet de la Ville.
- ADOPTÉE
-
- 21-06-180 **Adoption des amendements budgétaires au 31 mai 2021**
- Considérant la liste des amendements budgétaires préparés par la trésorière adjointe suite à des besoins identifiés par l'administration au 31 mai 2021 ;
- Considérant que le conseil a pris connaissance de ladite liste.
- Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- Que ce conseil procède à l'adoption, telle que déposé, la liste des amendements budgétaires, celle-ci étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.
- Que ce conseil autorise la trésorière-adjointe à effectuer lesdits amendements budgétaires.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».
- ADOPTÉE

21-06-181

Nomination pour l'organisation des élections municipales du 7 novembre 2021

Considérant que les élections municipales se tiendront le dimanche le 7 novembre 2021.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que Monsieur Richard Joyal soit nommé au poste de président d'élections, que madame Suzanne Plouffe soit nommée au poste de secrétaire d'élections et que madame Marie-Claude Bélisle soit nommée adjointe au président d'élections pour la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

21-06-182

Utilisation du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans ou plus pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure recommencée à la suite de cette élection

Considérant que l'élection générale municipale aura lieu le 7 novembre 2021 en contexte de la pandémie de la COVID-19 ;

Considérant que le directeur général des élections a édicté, conformément à l'article 3 de la *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* (L.Q. 2021, c. 8), le *Règlement modifiant certaines dispositions en matière municipale afin de faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19* ((2021) 153 G.O.Q. II, 2111B), lequel est entré en vigueur le 15 mai 2021 et modifie, notamment, certaines dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2) et le *Règlement sur le vote par correspondance* (RLRQ, c. E-2.2, r. 3) (ci-après : le *Règlement du DGE*) ;

Considérant qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, tel que modifié par l'article 40 du *Règlement du DGE*, la municipalité peut adopter une résolution afin de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur sa liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin d'exercer son droit de vote par correspondance, si une telle personne en fait la demande ;

Considérant que le cadre légal et réglementaire pour administrer cette modalité de vote est désormais fixé et en vigueur ;

Considérant qu'en vertu des troisième et quatrième alinéas de l'article 659.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, tels que modifiés par l'article 40 du *Règlement du DGE*, une résolution doit être prise au plus tard le 1er juillet 2021 et une copie vidimée de celle-ci doit être transmise, le plus tôt possible après son adoption, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Et résolu de permettre à toute personne qui est inscrite comme électrice ou électeur sur la liste électorale et qui est âgée de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin qu'elle puisse voter par correspondance pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour les recommencements qui pourraient en découler, si elle en fait la demande ;

De transmettre à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au directeur général des élections une copie vidimée de la présente résolution.

ADOPTÉE

21-06-183

Assurances contre les cybers risques – Retrait du regroupement de l'UMQ

Considérant que la Ville de Bedford avait adhéré au regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec pour l'achat en commun de produits d'assurances pour les cybers risques en 2019 par la résolution 19-03-84 adopté par le conseil le 5 mars 2019 ;

Considérant qu'à la suite de l'appel d'offre avec le regroupement d'achat de l'UMQ, la Ville avait souscrit à l'assurance auprès de BFL assurances ;

Considérant que la Ville avait renouveler le contrat d'assurances cyber risques avec BFL en 2020 pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 1^{er} juillet 2021 et ce malgré une augmentation de 350% de la prime, passant de 750 \$ à 2 625 \$;

Considérant que la Ville de Bedford désire se retirer du programme d'assurance de l'UMQ contre les cybers risques en date du 30 juin 2021 en vue du renouvellement du 1^{er} juillet 2021.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil confirme par les présentes sa volonté de se retirer du regroupement d'achat de l'UMQ relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cybers risques.

Qu'une copie des présentes soient acheminés à l'Union des municipalités du Québec, ainsi qu'à l'assureur actuel, soit BFL assurance.

Que ce conseil, soucieux des risques potentiels lié aux cyber-attaques accepte de souscrire à une assurance similaire auprès d'une autre compagnie d'assurance afin de conserver sa protection mais d'obtenir un meilleur taux de prime et mandate la trésorière adjointe afin de refaire le marché.

ADOPTÉE

21-06-184

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 487-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement 487-17 concernant la délégation aux fonctionnaires désignés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville, de contrôle et de suivi budgétaire

Le conseiller Normand Déragon donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 487-21-1 concernant la délégation aux fonctionnaires désignés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville, de contrôle et de suivi budgétaire.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 487-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement numéro 487-17 concernant la délégation aux fonctionnaires désignés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville, de contrôle et de suivi budgétaire.

ADOPTÉE

21-06-185

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 726-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement 726-18 relatif à la gestion contractuelle

La conseillère Mona Beaulac donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 726-21-1 relatif à la gestion contractuelle.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 726-21-1 modifiant certaines dispositions du règlement numéro 726-18 relatif à la gestion contractuelle »

ADOPTÉE

21-06-186

Autorisation de paiement – Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge pour le plan de relance du pôle.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 11 558.00 \$ taxes incluses à la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge pour la contribution de la Ville de Bedford au plan de relance du Pôle.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-187

Amendement de la résolution 21-03-97 – Vente d'un terrain

Considérant que la Ville de Bedford est propriétaire du lot 6 375 987 du cadastre du Québec ;

Considérant que la résolution 21-03-97 autorisait la directrice générale par intérim à signer les actes notariés ;

Considérant que le poste de directeur général a été comblé depuis ce temps.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'acte notariés pour la vente du terrain portant le lot 6 375 987.

ADOPTÉE

21-06-188

Autorisation de paiement – FNX-INNOV Inc.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 12 417.30 \$ taxes incluses à FNX INNOV INC. pour une étude géotechnique pour le projet de construction d'un bâtiment adjacent à la caserne située au 226, rue de la Rivière.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-189

Autorisation de paiement – Facture Groupe Méga Service

Considérant le besoin d'effectuer des travaux à l'usine de filtration ;

Considérant que le reconditionnement d'une pompe était nécessaire.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 8 324,19 \$ taxes incluses à GMS pour les travaux effectués à l'usine de Filtration de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-190

Autorisation de paiement – ICR Expert

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 5 742.09 \$ taxes incluses à ICR Expert pour un service de nettoyage et inspection télévisée de conduites d'égout sanitaires pour l'année 2021

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-191

Autorisation de paiement – Réal Huot Inc.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 24 790.36 \$ taxes incluses à Réal Huot Inc. pour des pièces d'aqueduc sur la rue de L'Église et Cyr.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-192

Autorisation de paiement – TETRA TECH QI Inc. 60703997

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 6 898.50 \$ taxes incluses à TETRA TECH QI INC. pour l'analyse du nouveau règlement en lien avec les obligations du site de neige usées de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-193

Autorisation de paiement – TETRA TECH QI Inc. 60704365

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 8 623,12 \$ taxes incluses à TETRA TECH QI INC. pour la surveillance des travaux de la réfection de la rue Philippe-Côté.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-194

Autorisation de paiement – CDEDQ

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 9 376.21 \$ taxes incluses à CDEDQ pour la première phase d'installation de compteurs d'eau résidentiel. 14 compteurs d'eau sur 30 ont été installés.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-195

Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux. - Appel d'offres # CHI-20222024

Considérant que la Ville de Bedford a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de quatre (4) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Chlore gazeux, Hydroxyde de sodium (soude caustique), Sulfate d'aluminium, Sulfate ferrique ;

Considérant les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* :

Permettent à une municipalité (ou MRC ou Régie) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;

Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;

Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ.

Considérant que la Ville de Bedford désire participer à cet achat regroupé pour se procurer du **Chlore gazeux bonbonne de 68 kg et du Sulfate ferrique 12.5% en vrac** dans les quantités nécessaires pour ses activités des années 2022, 2023 et 2024 ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

Que la Ville de Bedford confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20222024 mis en place par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024 et visant l'achat de Chlore gazeux bonbonne de 68 kg et de Sulfate ferrique 12.5% en vrac nécessaires aux activités de notre organisation municipale ;

Que la Ville de Bedford confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024 ;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Bedford s'engage à fournir à l'UMQ les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée ;

Que la Ville de Bedford confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats d'une durée de deux (2) ans + un (1) an en option, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable ;

Que si l'UMQ adjudge un contrat, la Ville de Bedford s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé ;

Que la Ville de Bedford reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1.6 % pour les organisations membres de l'UMQ et à 3.5% pour celles non-membres de l'UMQ;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

21-06-196

Autorisation de signature – Lettre d'entente - Académie de tennis Aleksandra Wozniak

Considérant l'intérêt démontré par Aleksandra Wozniak, propriétaire et citoyenne de Bedford, pour la possibilité d'offrir des cours/entraînement extérieurs sur le terrain de tennis.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer une lettre d'entente d'une durée de 3 ans soit de 2021 à 2023 pour l'utilisation du terrain de tennis par Mme Wozniak pour des cours/entraînement extérieurs.

ADOPTÉE

21-06-197

Embauche des étudiants d'été du camp de jour 2021 et adoption de la grille des salaires

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise l'embauche des animateurs suivant pour le Camp de jour de la Ville de Bedford pour l'été 2021.

Zachary Bonneau Lebleu, Sarah-Maude Wanzer, Matis Malenfant, Mallory Robillard, Miriam Poulin, Mya Bonneau, Audrey-Anne Fontaine, Jean-Gilles Gadoury, Rose-Hélène Lebel, Lorie Lietchi à titre de moniteurs et Charlize St-Onge, Yoan Breton, Océane Gendrault, Mélodie Bonneau, Megane Messier et Thalicia Pellerin-Larose à titre d'apprenti-moniteur.

Que ce conseil adopte la grille des salaires selon les modalités énumérées dans le rapport du directeur général numéro 2021-06-01.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-198

Subvention – Club de patin artistique CPA Bedford

Considérant que le CPA Bedford a transmis sa liste de patineurs/patineuses, pour la saison 2020-2021, qui résident sur le territoire de la Ville de Bedford.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise une contribution d'un montant de 1 000\$ au CPA Bedford, représentant un montant de 100\$ pour chacun des 10 patineurs/patineuses demeurant à la Ville de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-199

Autorisation de point de collecte pour la Guignolée du Dr. Julien 2021

Considérant qu'une demande d'autorisation de mobilisation de brigade de bénévole a été reçue en vue de la prochaine édition du point de collecte de la Guignolée du Dr. Julien ;

Considérant que cette année la Guignolée du Dr Julien aura lieu le samedi 11 décembre 2021, de 9h à 16h sur le territoire de Brome-Missisquoi et ce, afin d'amasser des fonds au profit du Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main.

Proposé par
Appuyé par

Que ce conseil autorise la mobilisation des brigades de bénévole à l'intersection des rues Cyr et de l'Église pour la tenue de la sixième édition du point de collecte de la Guignolée du Dr Julien à Bedford, le samedi 11 décembre 2021, de 9h à 16h ;

Que ce conseil tienne à spécifier qu'il est la responsabilité du Centre de pédiatrie sociale Main dans la Main de s'assurer que toutes les consignes exigées dans le cadre de la pandémie du Coronavirus soient respectées et que la Ville de Bedford se dégage de toute responsabilité à cet effet.

ADOPTÉE

21-06-200

Autorisation de commandite au CABBE pour les sacs de guignolée

Considérant qu'une demande de renouvellement de commandite a été reçue de la part du CABBE pour les 5 prochaines années ;

Considérant que par cette commandite, le logo de la Ville de Bedford sera affiché sur les sacs de la guignolée ;

Considérant que le temps est venu de commander les sacs de la guignolée pour les 5 prochaines années soient de 2021 à 2026 ;

Considérant que le renouvellement de la prochaine entente ira jusqu'en 2029 et que la Ville bénéficiera donc d'un bonus de 3 années ;

Considérant que le renouvellement de cette entente contribue à la continuité du service de la guignolée.

Considérant que le CABBE offre en priorité des services aux personnes âgées en vue de leur maintien à domicile et de leur favoriser une meilleure qualité de vie. Le centre offre également plusieurs services aux personnes et aux familles de la communauté de Bedford et Environ dont notamment l'accompagnement transport, l'aide au course (carrosse d'or), la clinique de sang, l'épicerie partage, le soutien civique et technique, le programme Pair et la guignolée.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que ce conseil autorise une contribution à des fins de commandite tel que demandée par le CABBE pour un montant de 100 \$ annuellement payable au mois d'octobre de chaque année pour une durée de 5 ans soit de 2021 à 2026 ;

D'aviser le CABBE que la Ville désire que sa signature corporative paraisse sur le sac ;

Que les sommes payables pour les exercices financiers 2022 à 2026 soient prévues lors des préparations budgétaires de ces années.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-201

Demande de PIIA – 40-A, rue Principale – enseigne sur vitrine, peinture de façade et auvent

Considérant la demande soumise pour un changement de couleur de la peinture des murs extérieurs de façade en blanc, avec moulures dorées ;

Considérant la pose d'une enseigne sur vitrine d'une superficie d'environ 20% de la vitrine ;

Considérant la demande visant l'installation d'un auvent de couleur dorée et verte, abritant des lumières en projection sur ladite vitrine.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le changement de couleur de la peinture extérieure pour des teintes blanches avec moulures dorées, la pose de l'enseigne sur vitrine d'une superficie d'environ 20% et l'installation d'un auvent de couleur dorée et verte abritant des lumières en projection sur la vitrine à la condition que ces lumières soient invisibles et qu'elle soit en projection sur la vitrine.

ADOPTÉE

21-06-202

Demande de PIIA – 136-138, rue Rivière – remplacement de fenêtre

Considérant la demande de permis déposée visant le remplacement de 22 fenêtres sur l'immeuble ;

Considérant que les fenêtres seront installées dans les trous de fenêtres existants ;

Considérant que les fenêtres de façades seront à guillotine ;

Considérant que les 2 fenêtres de façade localisées au rez-de-chaussée seront de type coulissant.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement des fenêtres d'autoriser les fenêtres à guillottes en façade et les 2 fenêtres de type coulissantes du rez-de-chaussée en façade. Il est également décidé de refuser la demande de subvention.

ADOPTÉE

21-06-203

Demande de PIIA – 162, rue Principale – remplacement de galeries à l'avant

Considérant la demande de permis déposée visant le remplacement des galeries en façade de l'immeuble, incluant celle du rez-de-chaussée et du 2e étage ;

Considérant que les galeries conserveront les mêmes dimensions ;

Considérant que les galeries seront construites en fibre de verre, en incluant des garde-corps de couleur blanche semblable à l'existant.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement des deux galeries en façade de l'immeuble par des galeries de fibres de verre avec des garde-corps de couleur blanche.

ADOPTÉE

21-06-204

Demande de PIIA – 173, rue Rivière – remplacement de galeries à l’avant

Considérant la demande de permis déposée visant le remplacement de la galerie en façade de l'immeuble ;

Considérant que la galerie sera de bois peinturé de la même couleur verte que la résidence.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement de la galerie en façade de l'immeuble pour une galerie de bois peinturé verte comme la résidence.

ADOPTÉE

21-06-205

Demande de PIIA – 70, rue Principale – Nouvelle affichage

Considérant la demande de permis déposée visant l'installation d'une enseigne de bois avec écriture noire ;

Considérant que l'enseigne sera illuminée par des lumières en projection, de couleur noire.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, la nouvelle enseigne de bois avec écriture noire, illuminée par 3 lumières en projection de couleur noire.

ADOPTÉE

21-06-206

Demande de PIIA – 156, rue Rivière – Remplacement de revêtement extérieur

Considérant la demande de permis déposée visant le remplacement de revêtement extérieur de la résidence pour du vinyle de couleur bleutée ;

Considérant que la couleur ne s'harmoniserait pas avec la rue, de même qu'avec la toiture de couleur verte.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil municipal refuse, tel que recommandé par le CCU, le remplacement du revêtement extérieur pour du vinyle bleu. D'accepter le remplacement par du vinyle si la couleur jaune est conservée.

ADOPTÉE

21-06-207

Demande de PIIA – 133, rue Rivière – Agrandissement en façade de la rue Champagne

Considérant la demande de permis déposée visant l'agrandissement de l'atelier de poterie vers la rue Champagne ;

Considérant que l'agrandissement s'harmonise avec l'atelier existant ;

Considérant que les matériaux seront de mêmes natures que le reste du bâtiment existant.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

Que ce conseil municipal autorise, tel que recommandé par le CCU, la demande d'agrandissement de l'atelier, selon les plans fournis.

ADOPTÉE

21-06-208

Demande de dérogation mineure – 133, rue Rivière – marge de recul arrière dérogatoire

Considérant la demande de permis déposée visant l'agrandissement de l'atelier de poterie vers la rue Champagne ;

Considérant la demande de permis basée sur les plans de Yvon Charlebois, TP, de son projet # 21-114 ;

Considérant que la marge de recul proposée du projet serait de 2,9972 mètres ;
Considérant que la marge de recul arrière applicable du règlement de zonage # 699-11 de la zone IA-1 est de 7,6 mètres.

Proposé par la conseillère Chantal Fontaine
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal accorde, tel que recommandé par le CCU, la dérogation mineure demandée.

ADOPTÉE

21-06-209

Demande de modification du règlement de zonage # 699-11

Considérant la réception d'une demande de modification du règlement de zonage # 699-11 ;

Considérant le projet du demandeur de faire la production de micro-pousse dans l'immeuble sis au 110, rue Rivière ;

Considérant que le projet vise à autoriser l'usage « A-1 culture du sol et végétaux » dans la zone IA-1.

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil municipal modifie, tel que recommandé par le CCU, son règlement de zonage # 699-11 afin de permettre les usages résidentiels de type A-1, culture du sol et de végétaux dans la zone IA-1.

ADOPTÉE

21-06-210

Demande de modification du règlement de zonage # 699-11 – visant le 162, rue de l'Église

Considérant la réception d'une demande de modification du règlement de zonage # 699 - 11 ;

Considérant le projet du demandeur qui est de permettre certains projets de développement sur une base de projets intégrés ;

Considérant que le projet aurait de nombreux impacts sur le développement de Bedford dans son ensemble ;

Considérant qu'il y a lieu de faire une réflexion complète de la demande, et de la portée de celle-ci sur le territoire de Bedford.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil municipal reporte la discussion à sujet à une séance subséquente, tel que recommandé par le CCU.

ADOPTÉE

21-06-211

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 699-21-20 amendant le règlement 699-11 intitulé règlement sur le zonage afin de modifier la délimitation de la zone RC-1 afin d'intégrer le lot 5 602 501, modifier les normes relatives aux appareils de climatisation et d'échangeur thermique et prévoir des normes relatives aux remises contiguës pour les résidences jumelées et contiguës

Le conseiller Normand Déragon donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 699-21-20 amendant le règlement 699-11 relatif au zonage.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « règlement 699-21-20 amendant le règlement 699-11 intitulé règlement sur le zonage afin de modifier la délimitation de la zone RC-1 afin d'intégrer le lot 5 602 501, modifier les normes relatives aux appareils de climatisation et d'échangeur thermique et prévoir des normes relatives aux remises contiguës pour les résidences jumelées et contiguës ».

ADOPTÉE

21-06-212

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 701-21-6 amendant le règlement 701-11 intitulé règlement sur la construction afin de modifier les normes relatives au niveau de remblais par rapport à la rue lors de nouvelles constructions

La conseillère Mona Beaulac donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 701-21-6 amendant le règlement 701-11 relatif à la construction.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « règlement 701-21-6 amendant le règlement 701-11 intitulé règlement sur la construction afin de modifier les normes relatives au niveau de remblais par rapport à la rue lors de nouvelles constructions ».

ADOPTÉE

21-06-213

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 702-21-8 amendant le règlement 702-11 intitulé règlement sur l'émission des permis et certificats afin de retirer l'obligation d'obtenir un permis afin d'installer une thermopompe

Le conseiller Normand Déragon donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement 702-21-8 amendant le règlement 702-11 concernant l'émission de permis et certificat.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « règlement 702-21-8 amendant le règlement 702-11 intitulé règlement sur l'émission des permis et certificats afin de retirer l'obligation d'obtenir un permis afin d'installer une thermopompe ».

ADOPTÉE

21-06-214

Autorisation de paiement du décompte numéro 1 pour le remplacement des services municipaux sur la rue Phillippe-Côté

Considérant l'octroi d'un contrat à « Les Entreprises Denexco Inc. » pour les travaux de remplacement des services municipaux de la rue Phillippe-Côté en 2021, et ce, en vertu de la résolution 21-03-89 et pour un montant de 772 028,96 \$ incluant les taxes ;

Considérant le coût additionnel pour le pavage temporaire sur la rue Principale dans le secteur de la rue Phillippe-Côté tel que décrit dans l'Avenant 001 pour un montant de 1 718,88\$ incluant les taxes ;

Considérant le coût additionnel pour le raccordement sous pression de l'aqueduc sur la rue Principale tel que décrit dans l'Avenant 002 pour un montant de 4 995,66\$ incluant les taxes ;

Considérant le coût additionnel pour la modification du raccordement pluvial sur la rue Principale telle que décrite dans l'Avenant 003 pour un montant de 11 192,78\$ incluant les taxes ;

Considérant le coût additionnel pour l'ajout de pavage temporaire sur la rue Principale tel que décrit dans l'Avenant 004 pour un montant de 2 742,99\$ incluant les taxes ;

Considérant la recommandation de la firme Tetra Tech pour l'acceptation du paiement du décompte progressif numéro 1.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que ce conseil autorise le paiement du décompte No.1 au montant de 312 121,90\$ (incluant les taxes).

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-215

Autorisation de signature d'une entente avec le ministère des Transports du Québec

Considérant que des travaux de réfection du pont Gallaway Frelish sur la rue de la Rivière sont prévus en 2022 ;

Considérant que les travaux nécessitent la signature d'une entente pour la cession d'une emprise ainsi que des servitudes temporaires de travail ;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que ce conseil autorise le directeur général à signer au nom de la Ville l'entente # 6 2020 60010 avec le ministère des transports du Québec.

ADOPTÉE

21-06-216

Paiement des comptes mensuels

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 209 988.28\$ mentionnée sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 1er juin 2021

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-06-217

La conseillère Marie-Ève Brin se retire à 19h51

Octroi d'un mandat pour la rédaction d'une demande de subvention

Considérant que la Ville désire mettre en valeur le parc Sentiers de la nature Keith-Sornberger ;

Considérant que la Ville a des préoccupations reliées à la sécurité des piétons et des cyclistes sur certaines artères dont notamment celle de la rue Champagnat menant au Sentier de la nature ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Ville de réaliser une étude d'aménagement de corridors en mobilité durable ;

Considérant l'offre de service de Nature-Action Québec pour la rédaction d'une demande de subvention.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie Pier Tougas

Que ce conseil octroi un mandat pour la rédaction d'une demande de subvention à Nature-Action Québec pour la somme de 7 240 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

La conseillère Marie-Ève Brin reprend son poste à 19h52

21-06-218

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi 28 mai sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue au cours de la séance.

21-06-219

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit levée à 19h53

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier